

## ENTENTE ENTRE LES PORTS DE MONTRÉAL ET TROIS-RIVIÈRES :

### Trois projets voient le jour pour harmoniser les opérations portuaires

**Trois-Rivières, le 3 décembre 2020** — Dans le cadre de l’entente de collaboration signée fin 2018 et qui vise à améliorer leurs services portuaires respectifs ou communs, les administrations portuaires de Montréal et de Trois-Rivières sont heureuses d’annoncer le déploiement de trois projets qui viendront améliorer les opérations maritimes des deux ports : la mise en place d’un portail extranet commun permettant d’encadrer l’arrivée des navires, l’harmonisation des pratiques et procédures et l’implantation d’une carte d’accès commune pour les travailleurs et visiteurs.

Les équipes d’opérations maritimes de l’Administration portuaire de Montréal (APM) et de l’Administration portuaire de Trois-Rivières (APTR) ont développé conjointement une solution informatique permettant d’unifier les messages et formulaires de pré-arrivée des navires (PAN) offrant désormais plus de simplicité et d’efficacité pour les armateurs et équipages visitant les deux ports. Cette solution fait présentement l’objet d’un projet pilote avec des agences maritimes des deux régions et sera déployée auprès de tous les clients portuaires au cours de prochains mois.

Le nouveau portail commun entièrement informatisé et développé sur mesure par les équipes de l’APM et de l’APTR permettra aux clients, armateurs et équipages des deux ports de disposer d’un outil efficace où ils pourront documenter un profil personnalisé, faire une demande de services portuaires et intégrer les données relatives à la procédure de pré-arrivée des navires, une procédure obligatoire en eaux portuaires canadiennes.

Visionnez cette vidéo à propos du portail commun d’arrivée des navires, surnommé PAN :

[https://youtu.be/RCy75XPEb\\_A](https://youtu.be/RCy75XPEb_A).

Outre ce projet de portail, les deux administrations portuaires ont également travaillé, au cours des derniers mois, à harmoniser les contenus de leurs pratiques et procédures, pour simplifier l’information transmise aux partenaires maritimes qui visitent les deux ports et établir des bases communes dans leurs règles d’opération.

La même logique de simplification et d’efficacité opérationnelle est derrière le projet à venir de carte d’accès portuaire commune : un seul processus harmonisé pour l’accès aux installations portuaires de Montréal et Trois-Rivières. Ce projet sera développé au cours des prochains mois.

« La collaboration exemplaire entre nos deux équipes donne des résultats qui permettent d’améliorer concrètement l’efficacité des opérations maritimes au bénéfice des clients et équipages qui visitent les ports de Montréal et Trois-Rivières », a déclaré Sylvie Vachon, présidente-directrice générale de l’Administration portuaire de Montréal.

« Les fruits de ce travail d'équipe porteur contribuent concrètement à notre vision commune innovante et durable pour rendre le système maritime Saint-Laurent encore plus efficace et plus compétitif », a ajouté Gaétan Boivin, président-directeur général de l'Administration portuaire de Trois-Rivières.

#### **À propos de l'entente de collaboration**

Ratifiée en décembre 2018, cette entente de collaboration, qui a permis de prolonger et d'encadrer un travail de collaboration amorcé de longue date entre les administrations portuaires de Montréal et Trois-Rivières, vise à améliorer et bonifier leurs services portuaires respectifs. Axée sur le partage d'information et l'échange d'intelligence et de bonnes pratiques, elle permettra, à terme, d'augmenter la productivité, la compétitivité, l'efficacité et la sécurité des services et des procédures portuaires. Quatre axes de travail ont été ciblés dans le cadre de cette entente :

- les opérations maritimes ;
- la gestion environnementale ;
- la logistique portuaire ;
- les relations ville-port.

#### **À propos du Port de Montréal**

Exploité par l'Administration portuaire de Montréal (APM), le Port de Montréal est le 2<sup>e</sup> plus important port au Canada et un centre de transbordement diversifié qui traite tous les types de marchandises : conteneurisées et non conteneurisées, vrac liquide et vrac solide. Seul port à conteneurs au Québec, il est un port de destination desservi par les plus grandes lignes maritimes au monde. Il est également une plaque tournante intermodale, dont l'offre de service est unique en Amérique du Nord, qui possède son propre réseau de chemin de fer directement sur les quais, relié aux deux réseaux ferroviaires pancanadiens. L'APM exploite aussi un terminal de croisières et un centre d'interprétation portuaire. L'APM intègre les volets économique, social et environnemental dans ses démarches d'entreprise. Cet engagement est encadré dans une politique de développement durable, dont les principes directeurs visent l'implication, la coopération et la transparence. L'activité portuaire soutient 19 000 emplois et génère des retombées économiques de l'ordre de 2,6 milliards de dollars par année.

#### **À propos du Port de Trois-Rivières**

Faisant partie des 17 administrations portuaires canadiennes, et actif depuis 1882, le Port de Trois-Rivières offre, en toutes saisons, une vaste gamme d'installations et de services à l'industrie maritime. Il est un acteur important du développement économique sur le plan régional, national et international pour des secteurs industriels majeurs tels que l'aluminium, la foresterie et l'agroalimentaire. Le Port de Trois-Rivières accueille annuellement 55 000 camions, 11 000 wagons et plus de 250 navires marchands et de croisières provenant d'une centaine de ports situés dans plus de quarante pays à travers le monde. Il manutentionne un trafic de plus de 4 M de tonnes métriques, ses retombées économiques annuelles s'élèvent à près de 220 M\$ et il soutient plus de 2 000 emplois directs, indirects et induits.

Sources :

Mélanie Nadeau  
Directrice des Communications  
Administration portuaire de Montréal  
514 283-1385 / [nadeaum@port-montreal.com](mailto:nadeaum@port-montreal.com)

Sara Dubé  
Directrice Affaires publiques et Ressources humaines  
Administration portuaire de Trois-Rivières  
819 378-2887, poste 207 / [sara.dube@porttr.com](mailto:sara.dube@porttr.com)